



Projet photovoltaïque de Berneuil-sur-Aisne

Un projet solaire sur les anciens bassins de décantation de la sucrerie

2026

MISE EN SERVICE PRÉVUE

16,3 M_{Wc}

PUISSANCE TOTALE

10,9

HECTARES

7 900

HABITANTS ALIMENTÉS

L'ESSENTIEL DU PROJET

Les anciens bassins de décantation de la sucrerie sont inutilisés depuis 1996, année d'arrêt de la production de sucre de la sucrerie Tereos de Berneuil-sur-Aisne. Ce parc solaire est l'opportunité de donner **une nouvelle vie à cet espace**, et contribuer ainsi à la lutte contre le changement climatique, en produisant une énergie locale et renouvelable à partir du soleil. Par sa taille, ce projet contribue à décarboner l'énergie consommée sur le territoire de la communauté de communes des Lisières de l'Oise, puisque sa production équivaut à la consommation de près de 50% sa population. Aujourd'hui, les études nécessaires à la conception du projet sont terminées. **Il sera bientôt en enquête publique**, afin que les Berneuillais et Berneuillaises fassent part de leur avis.



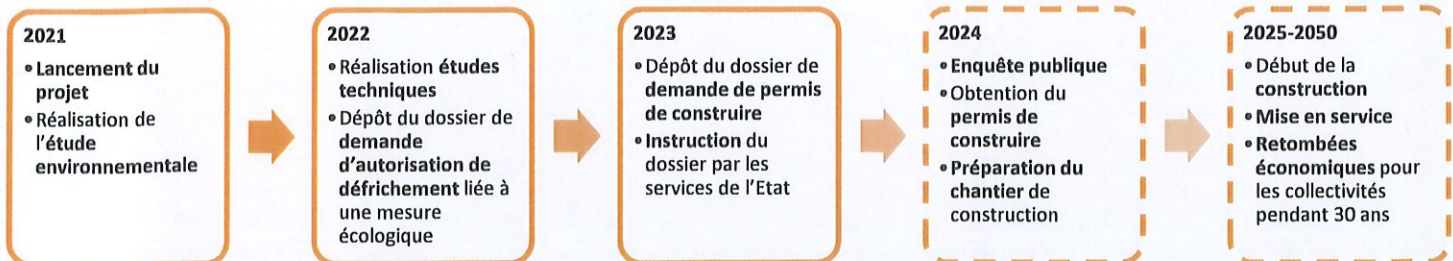
UNE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les élus de Berneuil-sur-Aisne et EDF Renouvelables travaillent en partenariat pour que cette centrale solaire profite au développement économique local :

- L'installation assure pendant au moins 30 ans un revenu régulier, via les retombées fiscales pour les collectivités (commune, CCLO, Département de l'Oise)
- EDF Renouvelables s'entoure le plus possible de professionnels Picards.
 - Par exemple, la réalisation des relevés topographiques du site a été confiée à un géomètre de Compiègne.
 - Pendant la phase de construction, des entreprises locales seront également sollicitées notamment pour les travaux de VRD (Voiries et Réseaux Divers)
 - Pour assurer l'exploitation et la maintenance de la centrale photovoltaïque, notre base de maintenance de Saint-Quentin ou de Laon agrandira son équipe de techniciens.



CALENDRIER



L'INTÉGRATION DANS LE CADRE DE VIE



En créant une centrale solaire à cet endroit, plusieurs aspects ont été étudiés :

- Les **digues périphériques des anciens bassins de décantation** seront **préservées** afin de limiter les vues, notamment depuis les habitations au nord du site
- Les **boisements** présents à l'ouest ainsi qu'autour de la future centrale seront **également préservés**
- La **proximité avec les sites industriels** a été étudiée afin de ne pas interférer avec ces activités
- Le **défrichement d'une zone** pour conserver un **espace propice à la biodiversité** via une mesure de **gestion des habitats naturels** à proximité immédiate de la future centrale

L'ENQUÊTE PUBLIQUE À VENIR

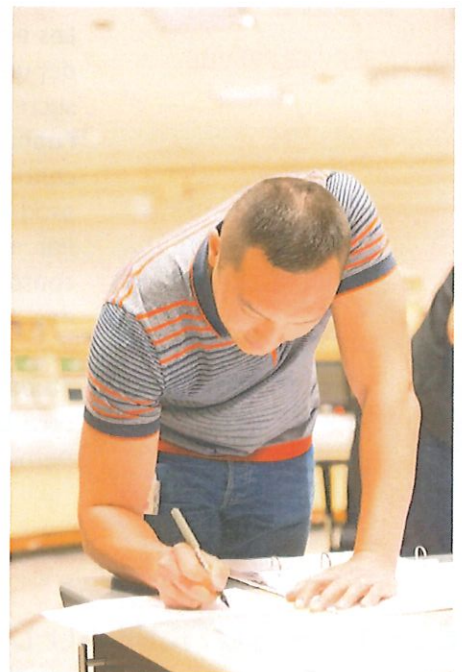
Les Berneuilais et Berneuillaise seront prochainement amenés à se prononcer sur la demande de permis de construire et la demande d'autorisation de défrichement (pour la mesure de gestion des milieux arbustifs sur le site à proximité) lors d'une phase cruciale de son instruction: **l'enquête publique**.

Prévue **entre le 18 mars et le 19 avril 2024**, elle est organisée sous l'égide du Commissaire enquêteur, nommé par le président du Tribunal Administratif d'Amiens. Au cours de cette Enquête Publique, le commissaire enquêteur se tiendra à votre disposition lors des **permanences organisées en mairie de Berneuil-sur-Aisne**, et le dossier complet du projet sera consultable en mairie ainsi que sur le site de la préfecture. Les créneaux de permanences du commissaire enquêteur en mairie de Berneuil-sur-Aisne sont les suivantes:

- Lundi 18 mars de 15h à 18h
- Mercredi 27 mars de 9h à 12h
- Samedi 6 avril de 9h à 12h
- Vendredi 19 avril de 16h à 19h

Après la clôture, le commissaire enquêteur remettra **un rapport et son avis** sur le projet.

C'est l'occasion de donner votre avis.



Le saviez-vous?

95% des panneaux sont recyclables

À la fin de l'exploitation de ses parcs, l'ensemble des installations sont démontées et le site est remis dans un état comparable ou supérieur à l'état initial.

Conformément à la réglementation, nos fournisseurs de panneaux photovoltaïques collectent et confient les panneaux à SOREN, éco-organisme de collecte et de traitement des panneaux, agréé par les pouvoirs publics, afin qu'il en assure le recyclage.

Projet porté par EDF Renewables

EDF Renewables est la filiale du Groupe EDF dédiée au développement des énergies solaires et éoliennes, sur terre et en mer, ainsi que du stockage d'énergie. L'entreprise dispose d'une expérience de plus de 20 ans dans le développement des renouvelables, en France et à travers le monde. Les équipes d'EDF Renewables sont présentes sur le territoire pour toutes les étapes de vie d'un projet : évaluer le potentiel du territoire, concevoir le projet le plus adapté au contexte local, assurer la construction, l'exploitation et le démantèlement des installations.

www.edf-renouvelables.com



Pour en savoir plus, contactez

Eléonore Dumon
Cheffe de Projet
EDF Renewables



06 27 80 58 38

Eleonore.Dumon@edf-re.fr